



Réunion du comité de pilotage (COFIL) du 5 décembre 2017 à Ocquerre

Site Natura 2000 - FR1102006 BOIS DES RESERVES, DES USAGES ET DE MONTGE

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Participants :

M. Francis CHESNE, Président du COFIL. Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Maire de Vendrest

Mme Michèle GLOAGUEN, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Maire de Dhuisy.

M. Jacques ROUSSEAU, Représentant de la Propriété agricole et de la propriété rurale de Seine-et-Marne.

Mme Murielle MATHIEU, Sous-Préfecture de Meaux

Mme Sylvie FORTEAUX, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Mme Alix REISSER, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne

Mme Renaud TRANGOSI, Office National des Forêts

M. Pierre RIVALLIN, Chargé de l'étude de suivi des populations de Sonneur à ventre jaune. Bureau d'études BIODIVERSITA.

Mme Anne SUY, Animatrice de la mise en œuvre du DOCOB, Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Excusés :

M. Thierry BONTOUR, Directeur de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne

Mme Virginie TOMMASI, Office de tourisme communautaire du Pays de l'Ourcq

M. CHESNE accueille les participants à la réunion et demande à A.SUY de retracer brièvement les faits marquants de l'année 2017.

A. SUY rappelle que la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq anime le site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé depuis l'approbation du DOCOB en 2013. L'animation est effectuée en régie par les services (189 heures annuelles soit de l'ordre de 10% d'1 ETP) avec des prestations de services ponctuelles notamment pour le suivi scientifique.

Aucune nouvelle action de gestion des habitats et des espèces n'a été contractualisée en 2017 que ce soit par des propriétaires forestiers ou agricoles. Une seule MAEC « Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation minérale et organique et retard de fauche au 31 juillet » a été mise en œuvre sur une surface de 4,67 ha (MAEC contractualisée sur une période de 5 ans : 2015 à 2020).

La Communauté de communes a travaillé avec les services du Département dans le cadre de l'élaboration conjointe d'un diagnostic visant à proposer un programme d'actions notamment pour mettre en valeur le

patrimoine local. Des opportunités ont été relevées en ce qui concerne la valorisation des chemins ruraux communaux qui traversent le site Natura 2000. Le Département a renouvelé sa proposition d'aider la commune de Vendrest à restaurer le chemin communal des Brûlis : bornage et aménagement d'une bande enherbée prenant en compte les fossés et les ornières milieux indispensables à la reproduction du Sonneur.

Les services du Pays de l'Ourcq poursuivent leur collaboration avec l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) du Pays de l'Ourcq sur la thématique de la valorisation du patrimoine local. Outre le travail précédemment évoqué, mené avec le Département, un rallye-nature a été préparé à l'occasion des journées du Patrimoine (week-end du 16 et 17/09/17) dont le thème était « Jeunesse et Patrimoine ». Finalement, ce rallye n'a pas pu être mis en œuvre à cause du mauvais temps, mais il gagnerait à être reprogrammé.

En ce qui concerne le suivi des populations de Sonneur à ventre jaune, une consultation a été menée par le Pays de l'Ourcq pour poursuivre l'étude prospective préconisée par le DOCOB et déjà réalisée sur la période 2014 à 2016. Un marché a été notifié au bureau d'études BIODIVERSITA pour une durée de 3 ans. C'est P. RIVALLIN qui est chargé de ce suivi.

P. RIVALLIN a prospecté les secteurs les plus favorables à l'espèce, déjà connus sur le site Natura 2000, de mai à août 2017 : bois des Brûlis, bois des Réserves, la Platrière et un nouveau secteur (une parcelle au nord-ouest du bois de Beauregard repérée en 2016 suite à une coupe à blanc qui a mis en évidence un réseau de mares).

Le Sonneur a été observé sur 3 de ces 4 secteurs. Ont été dénombrés :

- Au bois des Brûlis, 30 individus,
- Au niveau de la mare prairiale de la Platrière, 6 individus,
- Dans l'allée du bois des Réserves, aucun individu,
- Au bois de Beauregard, plus de 120 individus.

L'année 2017 a été probablement une des plus mauvaises au cours de ces dernières années pour la reproduction des sonneurs à ventre jaune présents sur le site. Le manque de précipitations n'a pas permis de remplir suffisamment les ornières existantes. En outre, les perturbations anthropiques survenues au bois des Brûlis depuis 2014 (travaux forestiers, drainage du chemin...) ont eu un réel impact sur les effectifs de l'espèce fréquentant ce secteur. A noter cependant, la découverte d'un nouveau noyau de population au bois de Beauregard qui représente un espoir non négligeable. Toutefois, le développement de la végétation de ce dernier secteur, comme ailleurs sur le site, tend à fermer les milieux les plus favorables au Sonneur.

P. RIVALLIN alerte les membres du COPIL sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement des mesures de gestion concrètes pour maintenir les populations de Sonneur à ventre jaune. Il faudrait prioritairement faire curer la mare prairiale de la Platière. A. SUY et A. REISSER ont pourtant rencontré l'agriculteur propriétaire de cette prairie en 2016, mais celui-ci n'est pas volontaire. Il faudrait recontacter les principaux propriétaires forestiers pour les sensibiliser aux besoins du Sonneur, et leur demander de créer quelques ornières à l'occasion des passages d'engins.

M.CHESNE prend acte de ces recommandations et explique que lui-même, à l'échelle de sa commune rencontre des difficultés à convaincre son conseil municipal comme les propriétaires de bois, pour réaliser les actions évoquées. Il remercie l'ensemble des participants avant de clore la réunion.

ANNEXE : Présentation téléchargeable sur le site seine-et-marne.n2000.fr :
<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-des-reserves-des-usages-et-de-montge/documents-a-telecharger>